

Questions orales

[Français]

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET DU DOSSIER «DOMTAR»

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, on dirait que le ministre sort d'une boîte de «popcorn». On a un dossier ici qui retient l'attention de tous les médias au Canada et qui parle d'une possibilité de représailles du gouvernement américain contre un investissement au Canada subventionné par son propre gouvernement. Je comprends que le président du Conseil du Trésor et le ministre de l'Expansion industrielle régionale ont réglé le dossier en catimini, mais je veux savoir du ministre du Commerce extérieur si, comme ministre responsable du Commerce extérieur, il est en train de nous dire que le dossier «Domtar» portait préjudice à ces négociations sur le bois d'œuvre. Il ne sait pas la réponse!

Une voix: Eh non!

[Traduction]

L'hon. Tom McMillan (ministre d'État (Tourisme)): Monsieur le Président, comme la question a trait aux compétences de mon collègue de l'Expansion industrielle régionale, je vais y répondre en ma qualité de ministre suppléant, étant donné surtout qu'elle a trait à quelque chose que j'ai dit hier et que l'on cite de façon erronée.

J'ai déclaré à la Chambre et hors de la Chambre qu'il y avait plusieurs problèmes qui tracassaient le ministre et ses collègues, au nombre desquels je m'inclus, lorsqu'il s'est agi pour le gouvernement de refuser d'accéder à cette requête, mais un seul était relié au risque de représailles de la part des États-Unis. La principale considération dont le gouvernement du Canada a tenu compte a été qu'une subvention de l'importance de celle que l'on avait demandée et qui était à l'étude aurait perturbé le jeu des forces économiques au Canada. Il y a plusieurs autres grandes entreprises qui ont postulé une subvention similaire. Si nous devons l'accorder à la Domtar, il nous faudrait l'accorder aux autres également.

* * *

L'ÉCONOMIE**LES TAUX D'INTÉRÊT**

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Il doit certainement savoir que la relance est bien fragile ces derniers temps. Je remarque que les gens suivent de près la chute continue du dollar. Ce qui est plus important encore, ils s'inquiètent des taux d'intérêt. Nous avons vu quelle politique le gouvernement libéral a adoptée à cet égard lorsqu'il était au pouvoir: les taux n'ont cessé de monter. Les Canadiens l'ont jeté dehors parce qu'ils voulaient un véritable changement. Depuis quelque temps, les Canadiens constatent sans l'ombre d'un doute que ce changement ne surviendra pas grâce au nouveau ministre des Finances.

Ce dernier peut-il prendre des mesures qui prouveront aux investisseurs et aux consommateurs de tout le pays qu'il a le courage de déclarer que les taux d'intérêt n'augmenteront plus, qu'ils ont atteint leur niveau le plus haut et qu'ils vont commencer à baisser? Va-t-il envoyer ce message très clair à la population au lieu du rabâchage habituel dont on nous assomme depuis quelque temps?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député devrait comprendre que ni le ministre des Finances ni la Banque du Canada n'ont une énorme influence sur les taux d'intérêt. Ces derniers sont établis par les décisions individuelles des milliers d'investisseurs. La Banque du Canada peut freiner les fluctuations des taux d'intérêt et elle l'a fait. Comme je l'ai dit à la Chambre hier, les taux d'intérêt seraient plus élevés sans son intervention depuis deux ou trois semaines. Je ne me réjouis pas de les voir augmenter et je souhaite qu'ils diminuent. Cependant, ce ne sera pas possible tant que la stabilité ne reviendra pas sur les marchés de change. C'est l'orientation que prend le gouvernement pour essayer de rétablir la confiance et la stabilité sur les marchés de change grâce au processus de stabilisation.

ON DEMANDE UNE DÉCLARATION DE LA PART DU MINISTRE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, je me souviens d'avoir entendu Marc Lalonde et Allan MacEachen répéter la même chose mois après mois, en disant qu'ils ne pouvaient rien faire.

Les Canadiens se demandent si le ministre impose sa politique financière au gouvernement. Va-t-il envoyer un message très clair, un message catégorique pour leur dire que lui, le ministre des Finances, va effectivement prendre des décisions difficiles, intervenir à l'égard des taux d'intérêt et promettre aux Canadiens qu'ils ne vont plus augmenter, au contraire? Est-ce ce qu'il va dire aux Canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ces belles paroles de la part du député ne prouvent rien. Ce qui prouvera quelque chose, ce sont les mesures qui font suite à l'exposé financier de novembre ainsi qu'au budget. Dans ces documents, nous indiquons clairement aux Canadiens les orientations que le pays doit prendre, à notre avis, pour favoriser des taux de croissance et de création d'emploi plus élevés.

M. Blackburn (Brant): Et voyez ce qui s'est produit.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Si le député écoutait la réponse, elle lui apprendrait peut-être quelque chose. L'exposé du 8 novembre et le budget qui va suivre prouveront clairement aux Canadiens que nous avons pour objectifs de rendre notre économie plus concurrentielle, de baisser les taux d'intérêt et de favoriser la compétitivité au sein de l'économie en vue de créer des emplois.